



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 10 novembre 2015*

Agenda

Lundi 16 novembre

-15h : Séance solennelle annuelle de l'Académie sous la Coupole sous la présidence de **Chantal DELSOL**. Discours de Mme le Président : « *Destin religieux de ce temps* ». Lecture du palmarès par M. le vice-Président. Discours de M. le Secrétaire perpétuel : « *Fénelon : la voix de Minerve* ».

Jeudi 19 novembre

-18h : Conférences de **Baudoin ROGER**, prêtre, co-directeur du département Économie, Homme, Société du Collège des Bernardins, et de **Blanche SEGRESTIN**, Professeur en Sciences de Gestion, Chaire Théorie de l'entreprise, modèles de gouvernance et création collective; Mines ParisTech-PSL Research University, dans le cycle « Pour une éthique du libéralisme » (Fondation Éthique et Économie), Grande salle des séances.

Lundi 23 novembre

-15h : **Emmanuel GABELLIERI**, professeur de philosophie à l'Université catholique de Lyon : « *Enracinement, religion et mystique chez Simone Weil* ».

Lundi 30 novembre

- 14h30 : Remise du Prix François Rabelais 2014 de la Fondation européenne pour le Patrimoine alimentaire-Institut de France à **S.A.R. le prince de Galles**, membre associé étranger de l'Académie, pour son engagement en faveur de l'agriculture biologique et de la protection de l'environnement. Les invités sont priés d'être présents sous la Coupole avant 14h15.

-15h30 : **Agnès ANTOINE**, professeur à l'EHESS : « Religion et politique chez Tocqueville ».

Lundi 7 décembre

-15h : Père **Jérôme ROUSSE-LACORDAIRE** O.P., éditeur aux Editions du Cerf : « La franc-maçonnerie est-elle une religion ? ».

Lundi 14 décembre

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : Déjeuner des membres, salon Bonnefous.

-15h : **Bertrand VERGELY**, philosophe et théologien : « *L'Église orthodoxe face à l'humanisme* ».

-Comité secret.

-17h30 : Conférence de **Paul DEMBINSKI**, professeur associé à l'Université de Fribourg, directeur de l'Observatoire de la Finance (Fondation Éthique et Économie), G^{de} salle des séances.

Séance du lundi 9 novembre

Après approbation du procès-verbal de la séance du lundi 2 novembre, le président **Chantal Delsol** a fait procéder aux dépôts d'ouvrages.

Michel Pébereau a présenté *John Law, le magicien de la dette*, ouvrage de Bertrand Martinot qu'il a lui-même préfacé (Paris, Nouveau Monde éditions, 2015, 316 p.).

Le président a passé la parole à **Aude de Kerros**, graveur, peintre et essayiste, qui a fait une communication intitulée : « *L'art contemporain, le sacré, la loi* ».

Alors que, jusque dans les années 1960, a expliqué l'oratrice, l'art était compris comme une « matière transformée positivement » par l'artiste, comme la production d'une « œuvre unique échappant au temps, suscitant une expérience positive du transcendant » en permettant au « contemplateur de faire l'expérience charnelle de l'invisible et de l'indicible », l'art contemporain apparaît comme « une pratique conceptuelle. Il naît de la mise en œuvre de stratégies de déconstruction, de détournement de ce qui existe déjà, dans un but de subversion et de critique, sans idéalisation, sans imaginaire, sans au-delà. » Le sacré de l'art contemporain n'est plus la célébration, « grâce à l'accomplissement de la forme » et à « la beauté qui rend le mal inopérant », de la vie, de l'amour autant que de la mort et de la souffrance, mais il est « vertige provoqué par le néant ». « L'artiste postmoderne peut tout : transgresser, créer d'un simple mot... il est affranchi des lois de la nature, libéré de Dieu. »

Constatant que « le sacré qui entourait jadis les croyances religieuses, entoure désormais l'art officiel de la République », Aude de Kerros s'est interrogée : « Comment la sacralité paradoxale de l'art contemporain, fondée sur des pratiques transgressives, conçues comme un service public, subventionnées par un clergé d'Etat, a-t-elle pu s'imposer ? ». A partir de plusieurs exemples, elle a pu répondre que « si l'Art contemporain en France est devenu plus sacré et tabou que l'art religieux catholique, c'est surtout parce que l'Église catholique s'est associée à l'Etat et l'a ainsi sanctuarisé. [...] Les églises sont devenues progressivement des support de com. alternatifs et créatifs, des plateaux branchés pour expositions et happenings ».

Concomitamment, « la transgression et le blasphème sont devenus institutionnels, privilèges d'Etat », la Justice s'efforçant de punir « les diaboliques profanateurs des profanations » que constituent le « *plug anal* » et « *le vagin de la reine* ». « Il se passe en France », a conclu l'oratrice, « le contraire de ce qui s'est passé en Amérique. Ici les blasphèmes sont subventionnés et la justice réprime la réaction du public. Là-bas quand l'Etat subventionne des œuvres d'art blasphématoires avec l'argent du contribuable, il est attaqué par les citoyens devant les tribunaux. »

À l'issue de sa communication, **Aude de Kerros** a répondu aux questions que lui ont posées **Jean-Robert Pitte**, **Xavier Darcos**, **Georges-Henri Soutou**, **Alain Besançon**, **Jean Mesnard**, **Pierre Delvolvé**, **Philippe Levillain**, **Chantal Delsol** ainsi que **Ghislaine Alajouanine**.

Dans la presse et sur les ondes

- « Institut de France : un temple républicain des savoirs », dans *La Montagne* du lundi 2 novembre. Extrait : « [Dans l'assistance, lors de la séance de rentrée des cinq Académies] on reconnaît notamment **Patrick De Carolis**, l'ancien PDG de France Télévisions, l'ancien patron des patrons, **Yvon Gattaz**, l'ancien ministre de l'Éducation nationale, **Xavier Darcos**, ou encore l'ancien président de la Banque centrale européenne, **Jean-Claude Trichet**. Dans le péristyle, **Jean Cluzel**, membre bourbonnais de l'Académie des sciences morales et politiques, passe rapidement durant la séance. Cet événement est l'occasion pour l'Institut "où tous les efforts de l'esprit humain sont comme liés en un faisceau", selon la citation de l'écrivain du XIX^e siècle, Ernest Renan, de réaffirmer ses valeurs et son rôle dans le perfectionnement et la diffusion des savoirs. »
- **Philippe Levillain** a été l'invité, le mercredi 4 novembre, sur *Radio Notre Dame*, de l'émission "Le grand témoin" à propos de la session d'automne de la Conférence épiscopale de France à Lourdes et de la parution prochaine en français des ouvrages de Gian Luigi Nuzzi, *Le chemin de croix*, et d'Emiliano Fittipaldi, *Avarice*, qui dénoncent la mauvaise gestion des recettes et des dépenses du Saint-Siège et du Vatican et relancent les dénonciations de Vatileaks de 2012.
- Dans *Vosges Matin* du mardi 20 octobre : « Afin de faire face à la baisse des dotations de l'État, le département des Vosges s'appête à examiner le 22 janvier prochain avant le vote du mois de février un budget en baisse de 1,2 %. [...] Deux audits ont été présentés hier en détail et en toute transparence : le premier sur les finances et le deuxième sur les ressources humaines. Un constat : **Christian Poncelet** a laissé en partant une "maison Vosges" bien gérée. L'ancien président du Sénat, et secrétaire d'État au budget avait anticipé depuis quelques années. »
- « L'aventure quantique » par le sénateur honoraire René Tréguët, sur le site *RTFLASH*, en date du vendredi 16 octobre. Extrait : « Autrement dit, il existe bien un niveau de réalité physique fondamentalement différent de celui qui prévaut à notre échelle (thermodynamique) ou à l'échelle cosmique (relativité générale), au sein duquel s'exprime de manière non réductible, ce que le regretté **Bernard d'Espagnat**, qui vient de disparaître, appelait un "réel voilé", organisé selon un principe de non-séparabilité. A ce niveau de réalité insaisissable, matière et énergie, ondes et particules, espace et temps sont enchevêtrés de manière inextricable. Cette dimension quantique du monde ne résulte pas de notre ignorance, ni de l'imprécision de nos instruments de mesure mais constitue bien une dimension fondamentale de la nature... »

À lire

- **Jacques de Larosière** : « *Initiatives to foster investment in Europe* », discours prononcé le vendredi 30 octobre à Bruxelles dans le cadre de la réunion de l'Eurogroupe 50. L'intégralité de ce discours est disponible sur le site de l'Académie. Extrait : « The usual predominance of banks in financing investment projects (notably in infrastructure) is receding because of financial regulation. It is now a recognized fact that the doubling of capital charges in a very short time has led banks to reduce the denominator of their capital ratios. Indeed, the outstanding amounts of bank lending to non financial institutions have been reduced by 2,5% per year from 2011 to 2014. With QE, the trend is now slightly moving upwards (+ 0,4% in July 2015). Given the predominant share of bank financing in Europe, we should not underestimate the negative impact on investment of the new "wave" of regulation that is hitting European banks (Commission proposals to separate investment and retail activities while US and Japan have no such rules; consideration of additional capital charges to offset national discretions; ECB policy of binding constraints on banks ability to distribute dividends and pay interest on subordinated debt ...). Although the Commission is improving the regulatory treatment of infrastructure assets under Solvency 2, the proposed calibrations by the Basel Committee of infrastructure projects financed by banks would have extremely negative consequences. For this type of financing the weightings in RWA's would range from 100 to 130% only because of the qualification "project financing" which the Basel Committee puts into a category of especially risky financings (which is not substantiated by evidence). »

À savoir

- Le vendredi 16 octobre, **Pierre Mazeaud** a été nommé Président d'honneur du Master 2 Droit de la montagne de l'université Grenoble-Alpes. A l'issue de la cérémonie, il a donné une conférence intitulée « Montagne et liberté » dans l'auditorium du Musée de Grenoble.
- Le mardi 3 novembre, **Christian Poncelet** et **Jean-Claude Trichet**, membres du Comité d'honneur des amis français de l'université de Tel-Aviv, ont participé à la soirée de gala organisée à l'hôtel de ville de Paris par cette université pour récompenser les initiatives de coopération entre Israël et la France.
- Le mercredi 4 novembre, à l'invitation du Club Chine des anciens élèves d'EMLYON Business School, **Marianne Bastid-Bruguière** a donné une conférence sur « le système d'éducation scolaire en Chine ».
- Entouré de Luc Hittinger, président de l'université Paris-Est Créteil, et de Béatrice Gille, rectrice de l'académie de Créteil et chancelière des universités, **Yvon Gattaz** a donné, le jeudi 5 novembre à la faculté de Droit de l'université Paris-Est Créteil, une conférence sur le thème « Goût d'entreprendre et création d'entreprise ».